

Communiqué de presse

293 places vacantes

Paris | le 09 octobre 2024

Ce 09 octobre, la conférence des doyens des facultés de pharmacie a annoncé le nombre de places vacantes dans les 24 facultés de pharmacie françaises. Pour la 4ème rentrée d'application de la réforme d'entrée dans les études de santé, les problématiques de visibilité de la filière pharmacie évoluent, lors de la rentrée 2022 c'était plus de 1000 places vacantes. L'année dernière, lors de la rentrée 2023, on retrouvait 471 places vacantes dans nos facultés.

Pour la rentrée 2024, ce sont 293 places qui ne seront pas comblées par des étudiants, soit 293 pharmaciens qui ne seront pas formés dans cinq ans.

Chaque année, suite à un important travail de l'ANEPF avec l'Ordre national des pharmaciens, l'Académie nationale de pharmacie, les syndicats, la conférence des doyens, et l'ensemble de l'écosystème pharmaceutique, la visibilité de notre filière s'améliore. L'ANEPF se félicite du travail réalisé et en cours pour promouvoir notre filière.

Nous appelons à partager les campagnes de communications des divers organismes et notamment participer au défi « **Bouge Ta Pharma** » de l'ANEPF et soutenu par l'Ordre des pharmaciens qui se déroule jusqu'en février. Nous souhaitons aussi féliciter les tutorats des facultés et associations locales qui œuvrent au quotidien pour la promotion de nos filières.

Nos efforts portent leurs fruits, néanmoins le combat est loin d'être fini.

Face aux problématiques auxquelles fait face notre système de santé, chaque professionnel de santé compte. Alors que la Ministre de la santé place sa priorité dans l'accès aux soins, il est essentiel que le gouvernement œuvre pour renforcer l'attractivité des filières de santé.

Pour cela, nous demandons une politique **ambitieuse** et **innovante** de la promotion des études pharmaceutiques :

- 1. Le PASS/LAS, première année de santé, doit évoluer pour que cette dynamique positive continue. Nous demandons au gouvernement d'engager la discussion en créant des groupes de travail sur cette année charnière, et y intégrer les fédérations étudiantes. Nous appelons notamment au renforcement du module connaissance des métiers, existant depuis la réforme, mais qui demeure un outil sous-exploité dans beaucoup de facultés.
- 2. Une optimisation des ressources disponibles, notamment par la mise en place d'un accompagnement à l'orientation au lycée, par la coordination des ressources de l'Onisep et de Parcoursup, et en centralisant les supports d'information de l'ensemble des acteurs de l'orientation notamment les tutorats et associations étudiantes, en intégrant sur ces plateformes leurs contacts.
- 3. Enfin, pour qu'elle continue d'attirer, notre formation doit continuer d'évoluer pour la profession de demain, c'est pour cela que nous rappelons l'importance de l'application de la réforme du 3ème cycle, essentielle pour l'évolution de notre profession.

Les stéréotypes associés à la filière pharmacie doivent être combattus afin que les étudiants puissent avoir une **approche neutre** et **factuelle** des différentes formations et professions de santé.

Contact

MASSERON Valentin
Porte-parole
presse@anepf.org | 06 58 01 35 51

